



Crédit de 23 mio pour les terrains d'Elanco

Le Grand Conseil accepte l'achat, pour 23 millions, des sites fribourgeois d'Elanco. L'accord porte sur des terrains stratégiques, mais aussi sur de vieux bâtiments et une exploitation agricole.

XAVIER SCHALLER



Avec leur toiture en U, les bâtiments Elanco présentent, selon le Service des biens culturels, un intérêt patrimonial. ANTOINE VULLILOUD

ELANCO. Le 31 mai au plus tard, l'Etat rachètera à la société Elanco ses biens immobiliers fribourgeois, pour 23 millions de francs. Il sera ainsi l'heureux propriétaire de 430 000 m² de terrains en zone d'activité, à Marly et à Saint-Aubin. Dans cette dernière commune, il va aussi hériter des bâtiments vétustes et d'une vaste exploitation agricole, ce qui le réjouit beaucoup moins. Mais c'est à prendre ou à laisser, car la société américaine refuse de fractionner son offre.

Malgré ce bémol, le Grand Conseil a largement accepté jeudi le crédit nécessaire (93 oui, 7 non et 1 abstention). Opportunité unique, aubaine, pari sur l'avenir, opération gagnante, investissement pour le futur, trésor de guerre... Douze députés ont ouvert leur dictionnaire des synonymes pour dire leur enthousiasme.

Des bâtiments classés A

L'acquisition d'une zone de 150 000 m², contiguë au Marly Innovation Center de l'autre côté de la Gérine, a suscité peu de débats. Même si ces terres ne seront constructibles qu'après la réalisation de la route Marly-Matran. Le site Saint-Aubin (277 000 m²), dont les deux tiers sont constructibles tout de suite, a en revanche fait naître quelques craintes. Que va faire l'Etat du domaine agricole de près de cent hectares, inclus dans le paquet? Et de bâtiments vé-

tustes, mais protégés en catégorie A par le Service des biens culturels (SBC)?

Ce classement, en tant que vestiges de l'architecture industrielle des années 1960, irrite au plus haut point certains députés. Si tous les bâtiments sont conservés, l'entretien coûtera 700 000 francs par an et le désamiantage 1,1 million.

Gabriel Kolly (udc, Corbières) a demandé au Conseil d'Etat d'avoir le courage de passer par-dessus le SBC. «Sinon nous déposerons un mandat urgent pour le contraindre à la destruction.» Georges Godel a estimé qu'il est possible de négocier. «C'est le rôle des collaborateurs du SBC de nous dire de bien regarder avant de faire quelque chose. Mais je vous assure qu'ils sont ouverts.» Il a en outre rappelé que les rénovations de bâtiments industriels peuvent être «géniales».

Prix en fonction du terrain

Il a souligné que l'offre de l'Etat a été calculée en fonction

de la valeur du terrain et non des bâtiments. «Le prix se situe à

38 fr. le mètre carré – 50 fr. en incluant les différents frais et la gestion durant deux ans. C'est très largement conforme à ce qui se pratique dans ces régions.»

Voix discordantes, les députés Claude Brodard (plr, Le Mouret) et Markus Bapst (pdc, Guin) se sont dits opposés au projet. Après avoir présenté l'avis de la commission des finances et de gestion dont il est président – «l'opération est acceptable, même si la gestion et l'exploitation de ces biens coûteront un million par année» – Claude Brodard a repris la parole en fin de débat, à titre personnel. «J'ai lu et relu le message du Conseil d'Etat, je n'arrive toujours pas à comprendre ses motivations. Il y a déjà de grandes zones en main du canton. Occupons-nous d'abord de l'existant.»

Selon lui, les Broyards devraient se méfier de l'immobili-

GRAND CONSEIL

lisme de l'Etat au lieu de se réjouir. «Les choses avanceront plus rapidement si l'achat est refusé.»

Absence de stratégie claire

L'absence de stratégie claire dans la communication du Conseil d'Etat a été relevée par d'autres députés, dont Elias Moussa (ps, Fribourg): «Nous ignorons totalement quel genre de politique l'Etat entend mener dans ce dossier.» Et Nadia Savary-Moser (plr, Vesin) de renchérir: «La Broye se doit d'avoir un développement économique plus important. Quelle garantie pouvez-vous me donner qu'il n'y aura pas de dézonage?»

Georges Godel a donné sa parole que «le Conseil d'Etat n'a jamais eu l'intention de mettre en zone ailleurs». D'autant que le terrain de Saint-Aubin est, à ses yeux, idéal. «A cinq minutes de l'autoroute, sans traverser un seul village, ça n'existe pas ailleurs.» ■

«Ne pas rester les bras ballants»

BILLAG. Les députés fribourgeois expriment leur colère après la perte du mandat fédéral d'encaissement de la redevance radio-TV par l'entreprise Billag. Le Grand Conseil a adopté jeudi une résolution en guise de protestation, par 81 voix contre 13 (issues du PLR), et 7 abstentions. Il ne pouvait «pas rester les bras ballants» face à l'inacceptable «mépris» fédéral envers Fribourg, s'est insurgé le coauteur du texte Benoît Rey (vcg, Fribourg). Les cas du Tribunal administratif fédéral, de CFF-Cargo et du service des ressources humaines des CFF restent en travers de la gorge de nombreux élus.

«Il faut mettre le holà à cette politique du fait accompli de la Confédération», a clamé Hubert Dafflon (pdc, Grolley). Et de déplorer qu'aucun recours ne soit possible contre la décision, pour un si gros marché qui porte sur des années. Thierry Steiert (ps, Fribourg) estime pour sa part que l'instrument choisi, purement déclaratif, est trop faible. Le dépôt d'une initiative cantonale, «pour que la Confédération revoie ses procédures», lui semble nécessaire.

Christa Mutter (vcg, Fribourg) a soutenu la résolution, mais s'est dite mal à l'aise avec «ces interventions Calimero» qui ne surviennent qu'après les décisions. Mieux vaudrait tirer les leçons pour que de telles déconvenues ne se reproduisent pas. C'est un peu une spécialité fribourgeoise de penser qu'il suffit d'avoir de bonnes relations pour obtenir un mandat, a-t-elle commenté. XS AVEC L'ATS

Protestation officielle contre les fermetures

LA POSTE. Le Grand Conseil fribourgeois proteste contre les fermetures d'offices postaux. Il demande au Conseil fédéral d'intervenir pour que La Poste respecte la législation, en garantissant un service universel de qualité sur le long terme. Les députés ont voté jeudi une résolution en ce sens par 60 voix contre 35 et 5 abstentions. Il s'agit d'une réaction à l'annonce de La Poste, en octobre dernier, de vouloir supprimer 500 à 600 offices en Suisse d'ici à 2020.

Plus de 1000 offices ont déjà disparu depuis 2004, a souligné Benoît Piller (ps, Avry-sur-Matran), coauteur de la résolution. Dans le canton de Fribourg, leur nombre est passé de 184 en 2001 à 63 au début 2017. Selon les critères du Géant jaune, de nombreux offices supplémentaires pourraient y être fermés à court et moyen terme. Certes, des agences postales ont été ouvertes (33 actuellement). Mais il y a des limites dans leurs prestations (retrait d'argent et de paquets) qui ne sont pas pratiques pour les PME et donc pas favorables pour l'économie locale, selon Benoît Piller.

En décrivant les avis au sein du PDC, Hubert Dafflon (Grolley) a résumé le sentiment de bon nombre de députés. La grande majorité du groupe a soutenu la résolution par conviction «humaniste» qu'il faut un service de proximité complet pour la population. Tout en sachant que, d'un point de vue entrepreneurial, à long terme, il faudra donner à La Poste une chance d'aller de l'avant sur un marché concurrentiel. ATS

Une différence de 76 000 habitants

DÉMOGRAPHIE. Combien d'habitants comptera le canton en 2045? Eh bien, cela dépend à qui vous posez la question: 425 000 selon la Confédération, 360 000 selon le canton. Le Service cantonal de la statistique (SStat) a communiqué hier les résultats de ses calculs. Ceux-ci contredisent clairement ceux de l'Office fédéral de la statistique (OFS) publiés en mai 2016.

Une différence de 76 000 personnes, ce n'est plus une marge d'erreur. «Ce n'est même plus de la statistique, ironise Pierre Caille, chef du service cantonal. Pour ceux qui doivent faire de la planification à long terme, une telle différence est embêtante.» La faiblesse de l'OFS est qu'il travaille de haut en bas. «Il publie d'abord des scénarios nationaux, puis des prévisions régionales. Mais celles-ci ne peuvent pas contredire les chiffres présentés précédemment au niveau suisse.»

Le scénario national conditionne celui des régions

Vu le temps que prennent ces calculs, les hypothèses de base sont parfois déjà obsolètes et contredites par les observations de terrain. Pour le canton de Fribourg, par exemple, les scénarios publiés en 2016 par l'OFS présentaient déjà une surestimation de 3000 habitants à la fin de la même année. Cette constatation a poussé le SStat à recaler le scénario à partir des données démographiques les plus récentes. «Avec la banque de données FriPers, nous connaissons l'évolution de la population au jour le jour. Comme nous n'avons pas à respecter une cohérence nationale, nous pouvons être beaucoup plus réactifs.»

Le Service cantonal de la statistique annonce qu'il «procédera à ses propres contrôles aussi longtemps que les scénarios nationaux régionalisés s'écarteront sensiblement des résultats observés». Etant donné les résultats annoncés hier, il n'a pas fini de faire ses propres calculs. XS

Fêter la naissance de Nicolas de Flüe

Une association a été créée à Fribourg pour proposer des événements en lien avec le 600^e anniversaire de la naissance de Nicolas de Flüe.

COMMÉMORATION. L'Association des amis de «Frère Nicolas» a présenté, hier à la presse, son projet Retour au Ranft. «L'objectif est de maintenir vivante la mémoire de Nicolas de Flüe et de Dorothee, son épouse», explique le président de l'association, Marco Cattaneo.

Pour cette année de commémoration du 600^e anniversaire de la naissance du saint, l'association veut développer ses propres projets et fédérer ceux qui existent déjà, à Fribourg et en Suisse romande. Comme l'oratorio *Nicolas de Flüe*, d'Arthur Honegger, qui sera présenté ce soir au Collège Saint-Michel à Fribourg (*La Gruyère* de jeudi) et dimanche à Moutier. «Nous espérons que d'autres projets viendront se greffer en cours d'année», précise le conseiller national Dominique de Buman, vice-président de l'association.

Un parcours-spectacle

A Fribourg, l'un des événements marquants sera le parcours-spectacle *Marche-démarche*. Organisé en vieille

ville, il est soutenu par Fribourg Tourisme, le canton, l'Agglo et la ville. Six stations, dans ou devant des lieux symboliques, constitueront autant d'actes de la vie de Nicolas joués par un acteur: Jean Winiger pour les visites en français et Marco Schmid pour celles en allemand. Dès le 28 avril, deux dates par mois seront proposées à cinquante participants.

Jean Winiger désire «écrire et jouer des textes en montrant l'être humain derrière le personnage». Chacun connaît le saint, il veut aussi montrer le soldat bienveillant, le juge incorruptible ou le médiateur politique. «Les textes ont été conçus avec des documents d'époque», souligne l'acteur.

Notons aussi que les amis de «Frère Nicolas» proposent une traduction résumée du livre officiel publié pour l'anniversaire. *Les 600 ans de Nicolas de Flüe: l'homme, le médiateur, le mystique* sortira en librairie dans deux semaines.

Le 26 août, l'association Mehr Ranft installera sa «tente du silence» – qui fera le tour de Suisse – sur la place Georges-Python. Expositions, pèlerinages, conférences et célébrations sont aussi prévus dans le canton. Pour s'inscrire à *Marche-démarche* ou pour voir le programme complet des activités: www.nicolasdeflue.ch.

XAVIER SCHALLER

En bref

QUESTION PARLEMENTAIRE

Tout savoir sur la buanderie et son personnel

Prix du kilo de linge lavé, impact du transport, type de personnel employé... Les députés socialistes David Bonny (Prévères-Noréaz) et Xavier Ganiot (Fribourg) veulent tout savoir sur la buanderie de l'HFR, qui pourrait être fermée. Ils demandent même au Conseil d'Etat d'indiquer le salaire du président du conseil d'administration de l'HFR.